

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 17 décembre 2024

Délibération
n° 209-2024
Point 4.14

Point 4.14 de l'ordre du jour

Accord de coopération entre les établissements associés dans le cadre du site alsacien 2024-2028

EXPOSE DES MOTIFS :

Les établissements associés dans le cadre du contrat de site alsacien sont :

- l'Université de Strasbourg, chef de file
- la Bibliothèque nationale universitaire (BNU),
- l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (Engees),
- l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (Ensas),
- la Haute école des arts du Rhin (Hear),
- l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg (Insa de Strasbourg),
- l'Université de Haute-Alsace (UHA).

Un premier contrat de site a été signé avec le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) et les établissements partenaires pour la période quinquennale 2013-2017 et était associé à une dotation financière. Un second contrat a été signé pour la période 2018-2022, prolongé jusqu'en 2023, non assorti d'une dotation.

Les directives ministérielles relatives à la formalisation d'un éventuel contrat de site pour la période quinquennale 2024-2028 étant en suspens, les établissements du site alsacien ont néanmoins confirmé leur volonté de poursuivre le développement d'actions communes et ont décidé de mettre en place l'accord de coopération annexé à la présente délibération pour la période 2024-2028.

Cet accord est basé sur le bilan et une auto-évaluation des actions partagées, préparé dans la perspective initiale d'une évaluation Hcéres de la période 2017-2021, et validé en comité de pilotage du site le 6 janvier 2022. Ce comité est composé des directeurs ou présidents des 7 établissements, et en fonction de l'organisation interne des établissements, du directeur général des services, de vice-président(e)s et de représentant(e) de l'administration. L'élaboration des grands objectifs du contrat de site par le comité de pilotage du site est basée sur les propositions des 8 groupes inter-établissements en charge des différents axes. Ces éléments sont aujourd'hui présentés dans le cadre de l'accord de coopération interne aux établissements associés du site. Cet accord est soumis aux instances des établissements.

L'accord se décline en 10 axes regroupés sous 4 volets structurants :

- **la vie étudiante**, au cœur de leur préoccupation, avec le lancement en 2024 du 3^e Schéma Directeur de la Vie Etudiante en Alsace (SDVE-A) [AXE 1]
- **la transition écologique et le développement soutenable (TEDS)**, en insistant sur leur diffusion auprès de tous les publics étudiants et personnels des établissements et leur rôle moteur dans la transformation des établissements d'enseignement supérieur [AXES 2 et 3]
- **l'excellence partagée en recherche et en formation**, en les inscrivant dans une perspective européenne et internationale s'appuyant sur les apports des axes de la politique documentaire et du numérique [AXES 4 à 8]
- **l'ancrage dans le territoire**, s'appuyant sur un nouvel axe « Science en société » [AXE 9] ainsi que sur des éléments de gouvernance repensés, visant un meilleur partage des grands enjeux communs aux établissements ESR du site et aux collectivités territoriales [AXE 10].

En parallèle de cet accord de coopération, des conventions bilatérales seront établies entre chaque établissement et le chef de file Unistra. Elles permettent de décrire plus en détail les objectifs et actions partagés sur la période quinquennale 2024-2028.

Le Conseil académique du 3 décembre 2024 a émis un avis favorable à l'accord de coopération 2024-2028 entre les établissements associés dans le cadre du site alsacien : 37 voix pour et 9 abstentions.

Rapporteur : Catherine FLORENTZ

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve l'accord de coopération 2024-2028 entre les établissements associés dans le cadre du site alsacien.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	33
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	6
Ne participe pas au vote	0

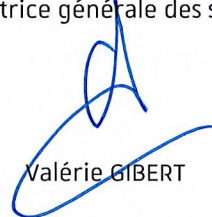
Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 18 décembre 2024

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

Les 7 établissements associés

de l'Université de Strasbourg

70 000 étudiants, 2 500 doctorants, 7 000 collaborateurs, 7 campus

Accord de coopération 2024-2028 entre les établissements associés dans le cadre du site alsacien

- Université de Strasbourg
- Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg | BNU
- École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg | Engees
- École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg | Ensas
- Haute école des arts du Rhin | Hear
- Institut national des sciences appliquées de Strasbourg | Insa Strasbourg
- Université de Haute-Alsace | UHA

Dates de validation par les Conseils des Etablissements du site :

BNU :

ENGEES :

ENSAS :

HEAR :

INSA Strasbourg :

UHA :

Unistra :

Strasbourg, décembre 2024

**Le directeur de la Bibliothèque
nationale et universitaire de
Strasbourg**

Alain Colas

**Le directeur de l'École
Nationale du Génie de l'Eau et
de l'Environnement de
Strasbourg**

Jean-Marc Willer

**Le directeur de l'École nationale
supérieure d'architecture de
Strasbourg**

Philippe Cieren

**Le directeur de la Haute École
des Arts du Rhin**

Stéphane Sauzedde

**Le directeur de l'Institut
national des sciences
appliquées de Strasbourg**

Romuald Bone

**Le président de l'Université de
Haute-Alsace**

Pierre-Alain Muller

**Le président de l'Université de
Strasbourg**

Michel Deneken

I- Introduction

Une dynamique de site affirmée sur la période 2017-2023

L'Université de Strasbourg, établissement chef de file du site alsacien, est associée depuis 2009 à 6 établissements partenaires, à savoir l'Université de Haute-Alsace (UHA), l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg (INSA Strasbourg), la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (Bnu), l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (Ensas), l'École Nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (Engees) et la Haute école des arts du Rhin (Hear). Ensemble, les 7 établissements partenaires, en collaboration étroite avec les organismes nationaux de recherche, portent une politique commune. L'ancrage territorial est marqué par les relations avec les différentes collectivités mais également par les liens transfrontaliers nombreux.

Au cours de la période écoulée 2018-2023, trois grands enjeux ont été partagés, à savoir (i) l'inscription dans un avenir européen, (ii) des ambitions d'excellence partagée selon quatre objectifs : grande ambition scientifique, transformations pédagogiques et numériques, politique documentaire de site, amélioration de la vie étudiante, et (iii) l'ancrage dans de nouveaux espaces territoriaux et la prise en compte de nouvelles dimensions telles le développement durable et la responsabilité sociétale.

Ces enjeux ont été considérés à travers huit axes de développement¹, qui pour deux d'entre eux ont pris la forme de schémas directeurs :

- Schéma directeur de la vie étudiante
- Schéma directeur du développement durable et de la responsabilité sociétale

ainsi qu'à travers des structures, des programmes majeurs et, progressivement, à travers des projets pluriannuels lauréats d'appels nationaux, dont nous citons quelques exemples :

- Le Collège doctoral - Université de Strasbourg (créé en 2013), structure fédérative des dix écoles doctorales du site alsacien partageant les définitions, règles et valeurs relatives au doctorat ainsi qu'une offre de formation transversale commune.
- La programmation 2021-2028 de quinze Instituts thématiques interdisciplinaires (ITI) et deux fédérations de recherche qui associent des formations innovantes à des recherches de pointe permettant de mieux répondre à des défis scientifiques et sociétaux, en sciences de la vie et de la santé, en sciences et technologies tout comme en sciences humaines et sociales. Cette programmation, co-portée par l'Unistra, le CNRS et l'Inserm dans le cadre de l'Initiative d'excellence Unistra, implique tous les établissements du site ainsi que les universités transfrontalières du réseau Eucor.

¹ Les axes 2018-2023 : Europe, Recherche et Valorisation, Formation, Numérique, Politique documentaire, Vie étudiante, Développement durable et responsabilité sociétale et Gouvernance.

- Des projets contractuels structurants pour divers cercles de partenaires, qu'il s'agisse de membres associés à l'Université de Strasbourg (selon le contrat de site) ou au-delà de ce périmètre, tels que par exemple **NORIA** (découverte de l'Université, soutien à l'orientation), **PUI-A** – Pôle universitaire d'innovation Alsace (visibilité et lisibilité de l'offre de valorisation et des transferts de connaissances et de technologies, fluidification des relations et des partenariats entre le public et le privé), **SensSus** (France 2030, mobilisation des nouvelles générations pour faire face à l'urgence des transitions environnementales et industrielles du territoire) (Tableau complet en ANNEXE 2). Bien que pilotés en propre et ne relevant pas directement du contrat de site, ces projets enrichissent l'ancrage de l'activité ESR dans le territoire.

Les 7 établissements partenaires ont mené un bilan et une auto-évaluation des actions partagées au niveau du site alsacien durant la période 2017-2021 (vague C Hcéres) conduisant à un document de synthèse validé en comité de pilotage le 6 janvier 2022. Ce rapport a montré le grand nombre et la grande diversité des actions réalisées, soit en partenariat complet impliquant l'ensemble des 7 établissements, soit par sous-groupes, en mode projet très prisé pour son efficacité. Les bilans par axe font l'inventaire de l'ensemble des actions menées et apportent une meilleure connaissance et visibilité des actions partagées. Il s'agit principalement du partage de bonnes pratiques, d'exercices de cartographies (pour les unités de recherche, les formations, les innovations pédagogiques, les applications numériques communes), ainsi que de projets structurants (archive ouverte UnivOAK, bibliothèque numérique de site Numistral, datacenter...). C'est sur la base de ces éléments et analyses subséquentes que les 7 établissements s'accordent pour la poursuite d'actions partagées sur la période contractuelle 2024-2028.

Les activités du site n'ont pas été évaluées par le Hcéres (vague C) contrairement à celles des établissements qui disposent chacun d'un rapport d'évaluation par des comités d'experts spécifiques mandatés par le Hcéres. Ces rapports font état de la plus-value du site pour chaque établissement et encouragent l'Université de Strasbourg, chef de file, ainsi que les établissements partenaires à poursuivre leur engagement dans la politique de site tout en relevant la difficulté liée à l'absence de financement.

Les volets structurants pour la période 2024-2028

Dans la construction du présent contrat, les établissements partenaires se proposent de poursuivre de nombreuses actions engagées tout en prenant en compte les enjeux et défis nouveaux en vue du développement de chaque établissement, mais aussi ceux extérieurs et qui sont de quatre types principaux :

- Les événements géopolitiques internationaux et leurs conséquences sur les ressources énergétiques, les enjeux de transitions qui se sont accélérés, la politique internationale fragilisée, ...
- l'évolution des politiques publiques nationales, leur mise en œuvre au sein de l'ESR (e.g. Plan Climat, Métiers en tension, Professionnalisation) et de la Loi de programmation de la recherche
- la désignation de l'Université de Strasbourg par le MESR comme site pilote national de Pôle Universitaire de l'Innovation (PUI-A)
- les grands programmes PIA et France 2030 dont des acteurs du site ont été lauréats tant dans leurs différents secteurs d'activité qu'en vue de transformations institutionnelles.

Afin de poursuivre la dynamique collaborative entre partenaires du site alsacien pour la contractualisation 2024-2028, tout en respectant le principe de subsidiarité qui a toujours prévalu, les établissements et organismes signataires du contrat de site 2024-2028 choisissent de renforcer les axes de développement stratégique du site selon **quatre volets structurants** :

- **la vie étudiante [chap. II]**, au cœur de leur préoccupation, avec le lancement en 2024 du 3^e Schéma Directeur de la Vie Etudiante en Alsace (SDVE-A) [AXE 1]
- **la transition écologique et le développement soutenable (TEDS) [chap. III]**, en insistant sur leur diffusion auprès de tous les publics étudiants et personnels des établissements et leur rôle moteur dans la transformation des établissements d'enseignement supérieur [AXE 2 et 3]
- **l'excellence partagée en recherche et en formation [chap. IV]** en les inscrivant dans une perspective européenne et internationale s'appuyant sur les apports des axes de la politique documentaire et du numérique [AXE 4 à 8]
- **l'ancrage dans le territoire [chap. V]**, s'appuyant sur un nouvel axe « Science en société » [AXE 9] ainsi que sur des éléments de gouvernance repensés, visant un meilleur partage des grands enjeux communs aux établissements ESR du site et aux collectivités territoriales [AXE 10].

II- Un engagement toujours plus fort au service de la vie étudiante

AXE 1 : Schéma Directeur de la Vie Etudiante en Alsace (SDVE-A)

Forts de leurs 70 000 étudiants qui représentent plus de 80 % des étudiants en Alsace, les établissements et le Crous ont signé en 2015 leur premier schéma directeur, renouvelé pour la période 2018-2022. Ce dernier affiche un bilan très honorable en termes de réalisations et a su s'adapter et renforcer certaines de ses actions au vu du contexte sanitaire et de la précarité croissante des étudiants.

Le nouveau SDVE-A formalisera un programme large et global pour l'amélioration de la vie étudiante, défini par l'ensemble des partenaires avec le CROUS dans un esprit de coopération, de mutualisation et de synergie en lien et en partenariat avec les collectivités territoriales. Il a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil et de vie des étudiants à l'échelle du site, en considérant leur diversité de profil, de statut et de parcours dans le but de favoriser leur réussite.

Les actions principales du nouveau SDVE-A contribueront à améliorer l'accueil, l'inclusion, le bien-être et la réussite des étudiants. Tout en contribuant à développer la qualité de vie sur les campus, le nouveau SDVE-A favorisera l'engagement, la participation et la créativité des étudiants en leur offrant un cadre structuré avec une charte des associations, en proposant un annuaire de formations pour les associations, en sensibilisant aux responsabilités et aux risques, et en organisant des assises de la vie étudiante.

Le Crous, les élus étudiants et étudiantes chargés de la vie étudiante, ainsi que les services en charge de la vie étudiante, participeront étroitement à la définition et à la réalisation de ces objectifs.

III- Un engagement renouvelé en faveur des objectifs de transition écologique et de développement soutenable (TEDS)

AXE 2 : Schéma directeur Développement Durable & Responsabilité Sociétale (SD DDRS)

Forts des actions coordonnées par l'ENGEES qui a porté la politique de développement durable du site lors du contrat 2018-2023, les établissements passent à l'étape supérieure en s'inscrivant dans la stratégie nationale bas carbone, le Plan climat biodiversité et transition écologique du MESR, et les 17 objectifs de développement durable de l'ONU.

Le Schéma directeur DDRS accompagnera les établissements dans le développement des TEDS à travers le partage d'expériences, d'actions mutualisées, tout en favorisant l'engagement des personnels. Il encouragera les synergies avec les collectivités territoriales, les services de l'Etat et les organismes de recherche. Pour développer sa visibilité et son efficacité, il sera structuré en domaines d'action². Le SD DDRS du site permettra aussi de garantir une certaine cohérence avec les actions existantes dans les établissements partenaires, éventuellement dans le cadre de leurs propres schémas directeurs DDRS.

Les établissements s'appuieront sur le plan climat-biodiversité et transition écologique de l'ESR pour mettre en œuvre leurs actions en lien avec les acteurs socio-économiques du territoire :

- En intégrant la formation pour tous (étudiants, enseignants et personnels) aux enjeux de transition écologique et de développement soutenable (TEDS)
- En déployant dans leurs laboratoires, avec les organismes nationaux de recherche (ONR) le cas échéant, à la fois des questions organisationnelles (gestion des déchets toxiques, mobilités...) et des projets de recherche visant les grandes transitions en cours.

Plus largement, les actions DDRS s'intéresseront aux bonnes pratiques des établissements du site.

AXE 3 : Un nouvel axe Egalité, Parité, Diversité (EPD)

Les questions de l'égalité, de la parité et de la diversité ont été formalisées en octobre 2022 en comité de pilotage de site comme un nouvel axe à part entière, permettant ainsi aux établissements de s'adresser de manière partagée et affirmée à tous leurs étudiants et personnels, tout en gardant la possibilité de prioriser des actions propres à leurs publics respectifs. Dans ce cadre, l'axe EPD poursuivra les actions sur la sécurité des étudiants et étudiantes lors de leurs déplacements sur les campus, sur la sensibilisation, la prévention et le traitement des violences sexistes, sexuelles et homophobes (VSSH) ainsi que l'accès au Droit. Il participera activement à la conception des nouveaux Plans d'Action Egalité des établissements (PAE) ainsi qu'à la promotion des carrières des femmes.

2. Les actions retenues englobent les thématiques suivantes : Energie/ Eau / Déchets / Economie circulaire, Mobilités, Alimentation, Biodiversité et Espaces verts, Responsabilité sociétale, Responsabilité sociale et environnementale.

L'axe EPD sera aussi un levier pour le développement des actions de lutte contre le racisme et l'antisémitisme ainsi que sur les biais inconscients, notamment de genre, lors des jurys de recrutements ou de sélection (personnels/étudiants) étudiants). Il se mobilisera aussi pour améliorer l'articulation vie professionnelle, vie étudiante en situation de parentalité.

IV- Des ambitions d'excellence partagée en formation, en recherche et innovation

La mise en place par l'Université de Strasbourg en partenariat avec le CNRS et l'Inserm de la programmation « **Instituts Thématiques Interdisciplinaires (ITI)** »³ début 2021 repose sur un concept unique d'intensification du lien Recherche-Formation en interconnectant un programme basé sur le principe d'un continuum master-doctorat (graduate program), à un cluster de recherche largement interdisciplinaire, abordant les défis scientifiques majeurs. Les ITI ont vocation à développer l'attractivité du site tant au niveau national qu'international et ont également comme ambition le renforcement du lien avec le monde socio-économique, socio-culturel et/ou avec les institutions administratives. Ils impliquent 80 % des unités de recherche, 70 % des facultés et écoles, toutes les écoles doctorales et 70 % de la communauté de recherche locale (dont les ONR), ce qui impacte tous les établissements du site.

Axe 4 : Une politique d'excellence de la recherche

Les actions de recherche et valorisation de la période quinquennale 2024-2028 consisteront à renforcer et pérenniser les services rendus aux unités de recherche. La collaboration avec les organismes de recherche (ONR) représente une composante majeure qui doit viser la complémentarité des stratégies formalisées à travers les conventions liant les différents partenaires.

Parmi **les actions phares « recherche »** qui seront poursuivies citons :

- **La science ouverte** qui repose sur les huit piliers de la feuille de route de la Ligue européenne des universités de recherche (LERU)⁴. Ces actions se font avec le soutien au niveau national du service recherche.data.gouv.fr et il s'agit avant tout pour le site de poursuivre le développement de la plateforme univOAK pour l'accès et l'archivage des publications des chercheurs.
- **CORTECS**, qui par une interface web de cartographie et de labellisation des plateformes scientifiques et techniques de recherche et de service développée depuis 2019 par l'Université de Strasbourg avec le CNRS, l'Inserm et la SATT-Conectus met en lumière les plateformes du site. Le processus de sélection se déroule en 3 étapes validées sur critères par un comité : une déclaration d'intérêt, une cartographie et une labellisation qui permet d'accéder à des soutiens financiers. L'objectif est la montée en qualité des plateformes du site et des compétences permettant d'ouvrir plus largement l'accès à des équipements d'excellence, des ressources mutualisées de haute qualité scientifique et des formations scientifiques et techniques de pointe.

³ <https://iti.unistra.fr/>

⁴ <https://www.leru.org/publications/open-science-and-its-role-in-universities-a-roadmap-for-cultural-change>

- ♦ Le Collège doctoral – Université de Strasbourg, regroupant les 10 écoles doctorales du site, va poursuivre les actions et valeurs partagées en faveur des doctorants.

En termes d'innovation,

- **La SATT-Conectus**, première SATT créée en France en 2012, reste un acteur majeur et historique du territoire. Elle assure la valorisation de l'innovation issue des laboratoires à travers la maturation et le transfert de technologie ainsi que de la gestion des contrats de recherche entre les laboratoires académiques et les entreprises pour ses actionnaires (hors CNRS). Elle interagit avec tous les laboratoires et enseignants-chercheurs du site. L'Unistra, l'UHA, l'ENGEES et INSA de Strasbourg, ainsi que le CNRS et l'Inserm en sont les actionnaires.
- **Le « Pôle universitaire d'innovation - Alsace » (PUI-A)** pour lequel l'Université de Strasbourg a été désignée site pilote par le MESR, devient un nouvel outil important pour les établissements du site visant à augmenter le flux de projets d'innovation issus des laboratoires de recherche publique et à démultiplier les collaborations entre le monde académique et les entreprises. Le PUI-A est également lauréat de l'AAP 2023 et bénéficie d'une dotation sur la période 2022-2026.

Axe 5 : Formation et Innovation pédagogique

Le domaine de la formation, coordonné par l'UHA pour le site, s'appuie sur un bilan centré sur le partage des innovations pédagogiques, des bonnes pratiques et les collaborations autour du projet NORIA (Nouvelle approche pour l'orientation post-bac en Alsace). Chacune des universités porte par ailleurs un programme Nouveau cursus universitaire (NCU) financé par le PIA : ELAN pour l'UHA et INCLUDE pour l'Unistra.

Les partenaires conviennent de mettre en œuvre les actions suivantes en 2024-2028 :

- ♦ Mettre en cohérence l'offre de formation du site et définir un cadre commun de co accréditation
- ♦ Coordonner l'offre de formation sur les petites disciplines / disciplines rares ;
- ♦ Avoir une stratégie commune sur l'approche par compétences ;
- ♦ Développer le partage d'expériences sur la réussite étudiante, l'innovation pédagogique, la qualité des formations, la professionnalisation, l'intégration des enjeux sociétaux dans les formations...
- ♦ Augmenter notre niveau de coopération sur les réponses aux AAP Formation ;
- ♦ Développer des axes de collaborations entre grands projets au bénéfice de tous les étudiants du site.

Les partenaires travailleront sur des synergies et proposeront un forum d'échanges dans le domaine de l'innovation pédagogique.

Autre élément phare de collaboration, **le Forum stage & emploi** organisé sous l'impulsion du réseau Alsace Tech, par l'Université de Strasbourg et les quatorze grandes écoles d'ingénieurs, architecture, art, design et de management d'Alsace. C'est la plus grande manifestation du genre mobilisant les acteurs publics et privés du Grand Est. Au-delà de la recherche d'emploi et de stages, le forum permet d'accompagner les jeunes dans la réflexion sur leur parcours professionnel en France ou à l'étranger.

AXE 6 : Un Schéma directeur de la documentation

La coopération documentaire a permis, ces dernières années, la réalisation de projets structurants pour les bibliothèques du site et la mise en service d'outils utiles à l'ensemble de la communauté universitaire. On peut citer notamment la mise en place d'un catalogue mutualisé et d'une carte commune pour l'ensemble des usagers, le déploiement d'un service de retours indifférenciés, l'ouverture de la bibliothèque patrimoniale Numistral et l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques. Ces actions, mises en œuvre par les bibliothèques des établissements partenaires, sont placées sous le pilotage de la Bnu. Pour la période 2024-2028, les partenaires souhaitent consolider et développer la coopération documentaire à travers un nouveau schéma directeur de la documentation en Alsace (SDDA).

Les partenaires conviennent d'inscrire leurs actions communes dans les objectifs suivants en 2024-2028 :

- .. Valoriser la richesse des collections du site
- .. Développer et unifier les services aux usagers
- .. Poursuivre et consolider le réseau de coopération documentaire
- .. Inscrire les bibliothèques dans le développement durable et la responsabilité sociétale et environnementale (DDRSE)
- .. Coopérer en matière de science ouverte

Certaines des actions envisagées s'inscrivent dans la continuité et ont déjà fait l'objet de réflexions et de développements au cours de la période précédente. Il s'agit notamment de la mise en place du plan de développement des collections partagé et de la charte documentaire de site, qui déclinera la politique commune en matière d'acquisitions, de numérisation, de conservation et de signalement. Il s'agit également de déployer un service de prêt indifférencié, en complément du service de retours indifférenciés, déjà opérationnel, d'enrichir et de développer la bibliothèque numérique Numistral, de relancer des échanges avec les partenaires européens et de poursuivre un programme ambitieux et innovant pour la formation des usagers.

D'autres projets sont inscrits pour la première fois au chapitre de la coopération documentaire ; il s'agit du volet consacré à la formation continue des collègues des bibliothèques, destiné à accompagner l'évolution des métiers des bibliothèques, du programme d'actions en faveur du DDRSE adapté aux bibliothèques, et enfin de la création d'un collectif d'échange de pratiques autour de la science ouverte.

Depuis début 2023, deux nouvelles instances de gouvernance sont venues renforcer le pilotage de l'axe politique documentaire : un comité de pilotage de la documentation, dédié à la conception et au déploiement du SDDA, d'une part, et un comité de pilotage Numistral, qui intègre désormais la bibliothèque municipale de Mulhouse en tant que membre à part entière.

AXE 7 : Le numérique

Les importantes réalisations de l'axe numérique du contrat de site alsacien 2018-2023 témoignent à la fois de la dynamique de mutualisation par les partenaires et de leur liberté de choix à contribuer ou non à certaines actions.

Le renforcement des collaborations entre les établissements a particulièrement été relevé pour le système d'information et les services numériques s'appuyant sur le réseau RAREST 4 et la dorsale Haguenau-Mulhouse aujourd'hui opérationnelle. Un point fort de collaboration est le datacenter de l'Université de

Strasbourg labellisé en 2021 par le MESR⁵ avec le Datacenter de l'Université de Lorraine et le méso centre Roméo de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne. Cet ensemble compose un Datacenter commun disséminé sur plusieurs sites, interconnectés, permettant de prétendre de manière coordonnée à des fonds publics (CPER).

Dans le cadre de la contractualisation 2024-2028 les efforts se concentreront pour dynamiser les collaborations existantes. L'objectif global sera d'optimiser et de sécuriser les services numériques existants, d'exploiter au mieux les ressources nécessaires à la mutualisation des services numériques, pour favoriser la réussite étudiante et « l'expérience de vie étudiante » sur le territoire. Les partenaires proposent également d'engager collectivement des réflexions sur des architectures partagées ou mutualisées pour des usages harmonisés.

Les quatre grandes actions liées à ces objectifs consistent à :

- Dynamiser la gouvernance sur le numérique en organisant annuellement des réunions d'informations et d'échanges avec les porteurs politiques et opérationnels
- Poursuivre le développement des services à destination de la formation et des étudiants (projet de dématérialisation du Pass Campus, projet NORIA...)
- Promouvoir l'intégration des sites alsaciens dans les réflexions associées aux projets régionaux Grand-Est (réseau régional NEIGE-S avec l'Université de Lorraine, le data centre Grand Est ADAGE coordonné par l'Unistra, le calcul intensif GENI coordonné par l'Université de Reims-Champagne Ardenne).

AXE 8 : Europe et International

Qu'il s'agisse de formation, de recherche, ou de services administratifs, les relations de coopération internationales seront renforcées. La mise en place d'un groupe de représentants des relations internationales des établissements du site alsacien a permis de mettre en œuvre un certain nombre d'actions qui seront poursuivies afin de renforcer l'attractivité et la visibilité du territoire avec la mise en œuvre d'actions communes aux niveaux transfrontalier, européen notamment dans le cadre des réseaux de collaboration d'Eucor – le Campus européen et de l'Alliance EPICUR, et mondial. Ces actions permettront :

- de renforcer les mobilités de nos étudiants, chercheurs, enseignants chercheurs et des personnels BIATSS
- d'assurer en synergie l'accueil et l'accompagnement des publics internationaux sur le site
- de favoriser la promotion à l'international des établissements partenaires du site
- de valoriser les spécificités et les complémentarités du site en formation, recherche et documentation
- de développer des coopérations et des projets communs dans le cadre de réseaux internationaux
- de travailler ensemble, et en cohérence avec les autres groupes de travail du contrat de site alsacien, à un accompagnement de publics internationaux spécifiques (exilés, réfugiés...).

⁵ Labellisé dès 2019 par la commission européenne en référence au Code de conduite des datacenters (efficacité énergétique).

V- Un ancrage plus fort sur le territoire

AXE 9 : Science en société

Les actions de diffusion et de partage de la science avec la société se sont beaucoup développées de manière centrifuge à partir des deux grandes villes universitaires, Strasbourg et Mulhouse. Elles sont aujourd'hui principalement portées par le Jardin des sciences et la Nef des sciences, en articulation avec le Vaisseau à Strasbourg. Face à des attentes toujours plus grandes des pouvoirs publics dans ce champ, il est nécessaire de structurer nos actions à l'échelle alsacienne, en ayant une approche globale du territoire alsacien dans notre offre en direction des citoyens. Cela concerne tant les actions de diffusion (conférences, événements scientifiques) que la médiation (actions scolaires) et la participation (sciences et recherches participatives). L'axe du contrat de site aura pour objectif d'identifier un réseau d'acteurs dans la société et dans l'ESR et d'effectuer un maillage cohérent et efficient.

AXE 10 : La gouvernance

- **Interactions fonctionnelles entre partenaires**

Chaque partenaire du site est individuellement associé par décret au chef de file Université de Strasbourg avec qui il contractualise par **convention d'association cadre**. Afin de rendre ces conventions plus opérationnelles et de faciliter leurs mises à jour, un modèle simplifié sera proposé aux partenaires, complétées si nécessaire par des conventions d'application pour des actions plus ciblées.

Les interactions entre partenaires se poursuivront sous la forme du **comité de pilotage de site** se réunissant régulièrement (trois à quatre réunions par an). La mise en œuvre de chacun des 9 axes se poursuivra par les comités « miroirs » sous la responsabilité de l'établissement partenaire désigné. Les collaborations entre les établissements ont montré au cours des précédents contrats la valeur ajoutée des schémas directeurs qui permettent de travailler en mode projet autour d'un pilote et de porteurs d'actions identifiés dans les établissements, en s'accordant sur les objectifs, les calendriers, les modalités financières et de ressources humaines. Ce modèle sera renouvelé et pourra être démultiplié.

Cette **animation transversale** sera renforcée au niveau des directions générales des services et réseaux métiers à partir des collaborations déjà existantes (formation des personnels et publication des postes administratifs). La politique commune de gestion de crise mise en œuvre pour la crise sanitaire pourra être élargie à d'autres sujets tels la sécurité, au vu de la proximité des établissements sur le Campus.

La stratégie commune de communication mise en place au début du contrat 2018-2023 (bannière commune en 2018, boîte à outils et plan de communication des schémas directeurs DDRS et SDVE-A en 2019) sera poursuivie. Les services communication des établissements renforceront un suivi des actions. Des bilans annuels synthétiques seront diffusés en interne aux personnels et étudiants, ainsi qu'en externe aux partenaires afin de mieux valoriser les actions du site et de renforcer le sentiment d'appartenance au site.

- **Nouveaux formats de rencontres avec les acteurs du territoire**

Afin de renforcer les interactions avec les acteurs du territoire (les Collectivités, le CROUS, Eucor-Le Campus européen, les HUS, le Rectorat, les ONR) des nouveaux formats de rencontres sont explorées, visant à aborder conjointement les grands enjeux auxquels aussi bien les établissements que les acteurs du territoire font face, qu'il s'agisse de défis sociétaux, économiques ou de transition. Ainsi, un premier colloque est programmé en 2024 sur la thématique « La mobilité étudiante au cœur du territoire ». En cas de succès, ce format pourra être reconduit périodiquement sur des thématiques et sujets définis conjointement. En parallèle, le modèle mis en place par l'Université de Lorraine (CCOSL) sera exploré.

Cette gouvernance renouvelée permettra :

- d'assurer la cohérence politique de l'ensemble des axes et le maintien des dynamiques en cours ;
- de formaliser plus concrètement des liens avec les collectivités territoriales et les ONR pour aborder conjointement les grands enjeux et défis partagés.

ANNEXE 1 : Sigles et descriptifs (à mettre à jour par les établissements)

Les établissements partenaires du site

Bnu	Bibliothèque Nationale et universitaire de Strasbourg
Engees	Ecole Nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg https://engees.unistra.fr/
Ensas	Ecole nationale supérieure d'architecture de Strasbourg https://www.strasbourg.archi.fr/
INSA Strasbourg	Institut national des sciences appliquées de Strasbourg https://www.insa-strasbourg.fr
Hear	Haute école des arts du Rhin https://www.hear.fr
UHA	Université de Haute-Alsace https://www.uha.fr
Unistra	Université de Strasbourg https://www.unistra.fr

Autres organismes et organisations

Alsace Tech	Association fédérant depuis 2007 les 14 grandes écoles d'ingénieurs, architecture, art, design et management d'Alsace https://www.alsacetech.org/
EUCOR	Groupement du Rhin supérieur composé des Université de Bâle (CH), de l'Université de Fribourg (DE), de l'Université de Haute-Alsace (FR), du KIT (DE), et de l'Université de Strasbourg (FR) https://www.eucor-uni.org/
FERED	La Fédération de Recherche en Environnement et Durabilité constitue un collectif scientifique interdisciplinaire dans le domaine des sciences de l'environnement et de la durabilité https://fered.unistra.fr <i>Sont impliqués : Unistra, Engees, CNRS, Inserm</i>
MESR	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
PIA3-France 2030	Programme Investissement d'Avenir 3 https://www.gouvernement.fr/le-programme-d-investissements-d-avenir
Neige-s	Le réseau régional Neige-s (Numérique Et Internet en région Grand Est pour le Supérieur) interconnecte en très haut débit les trois réseaux académiques (Rarest en Alsace, Lothaire en Lorraine, Carres en Champagne-Ardenne) Pilotes : UNISTRA, UL, URCA, UTT et UHA sur financements CPER <i>Tous les établissements du site sont utilisateurs</i>
RAREST 4	Réseau Alsacien pour la Recherche de l'Enseignement Supérieur. Dorsale Haguenau-Mulhouse <i>Sont impliqués : Unistra, UHA, CROUS, INRA, Rectorat.</i> <i>Tous les établissements du site sont utilisateurs</i>
SIGB Sébina	Service intégré de gestion des bibliothèques donnant accès à un catalogue est unique et commun au réseau bibliothécaire. Chaque bibliothèque assure le catalogage de ses documents. <i>Tous les établissements du site sont utilisateurs</i>

ANNEXE 2 : Projets impliquant des établissements du site Alsace

Projets relevant de la politique de site

CORTECS	Plateforme d'accès aux équipements d'excellence, aux ressources mutualisées de haute qualité scientifique et des formations scientifiques et techniques de pointe. https://cortecs.unistra.fr/ Sont impliqués : tous les partenaires du site (unités de recherche), les ONR, SATT-Conectus
Numistral	Bibliothèque numérique patrimoniale https://www.numistral.fr Sont impliqués : Bnu, Unistra, UHA, BM de Mulhouse
UnivOAK	Plateforme d'archives institutionnelles des établissements alsaciens d'enseignement supérieur et de recherche de dépôt et d'accès libre (Open Access) aux publications scientifiques des chercheurs du site alsacien, quelle que soit leur discipline https://univoak.eu/ Sont impliqués : Unistra, UHA, ENGEES, INSA, ENSAS, HEAR

Alliances

ECIU University	Alliance européenne https://www.groupe-insa.fr/partager/eciu-university Est impliqué : INSA Strasbourg via le Groupe INSA
EPICUR 2022-2026 (48 mois)	Alliance européenne EPICUR https://epicur.edu.eu Sont impliqués : Unistra, UHA
Eucor – Le Campus européen	Groupement européen de coopération territoriale (GECT) « Eucor – Le Campus européen », créé en 2015, regroupe cinq universités allemandes, françaises et suisse de la région du Rhin supérieur https://campuseuropeen.unistra.fr/ Sont impliqués : Unistra, UHA

Grands projets lauréats PIA-France 2030

Disrupt 4.0	Cursus de formation visant à transmettre les compétences techniques et managériales indispensables pour accompagner la transformation numérique des entreprises https://www.alsacetech.org/formation40/ Sont impliqués : Unistra, UHA, écoles Alsace Tech, Hear
ELAN 2018- xxx	Éveil à la Liberté et à l'Autonomie dans un monde Numérique https://www.elan.uha.fr/ncu-elan/ Sont impliqués : UHA
Fri-2A 2023-2029	Projet ASDESR (Accélération des stratégies de développement des établissements ESR) visant à mieux se coordonner sur le territoire alsacien pour optimiser les candidatures aux appels à projets européens et créer une nouvelle dynamique commune pour renforcer la formation tout au long de la vie (FTLV) Sont impliqués : Unistra, UHA, Inserm, ENGEES
INCLUDE 2019-2028	INventer les Cours de Licence de l'Université de Demain (PIA NCU) https://include.unistra.fr/
ITI 2021-2028	Instituts Thématiques Interdisciplinaires incluant 4 EUR et 12 programmes gradués (IdEx, EUR, SFRI-STAT'US) https://iti.unistra.fr/ Sont impliqués : Unistra, Inserm, CNRS, tous les établissements du site et de Eucor

Noria 2019-2029	Nouvelle approche pour l'orientation post-bac en Alsace (2024-2034) https://www.projet-noria.fr à compléter
Mat-Light 4.0	Projet piloté par le laboratoire IS2M de l'UHA dans domaine de la photopolymérisation. Il englobe l'innovation pédagogique (formation par projets) et le développement du continuum formation-recherche-innovation, en renforçant les réseaux académiques et les partenariats industriels de l'établissement. <i>Sont impliqués : UHA, Unistra, CNRS</i>
OPUS 2021-2028	Open University Strasbourg Intégration et développement des IdEx et I-Sites (IDÉES) https://www.unistra.fr/universite/organisation/services-centraux-1/domaine-dappui-aux-missions/projet-opus <i>Sont impliqués : Unistra, CNRS, Inserm, les acteurs du territoire</i>
PUI-A 2022-2026	Pôle universitaire d'innovation – Alsace https://www.unistra.fr/communiqués-presse/detail-des-communiqués-et-dossiers/21724-pole-universitaire-dinnovation-pui-le-projet-pilote-par-luniversite-de-strasbourg-obtient-85-m-deur <i>Sont impliqués : 20 partenaires dont Unistra, UHA, INSA, ENGEES, CNRS, Inserm, HUS, SATT – Conectus</i>
SensSus 2024-2034	Engagement stratégique de l'Université de Strasbourg pour les étudiants, la durabilité et la société (AAP ExcellencES) https://savoirs.unistra.fr/eclairage/projet-sensus-une-bonne-dose-de-vitamines-pour-renforcer-notre-signature-et-aller-plus-loin <i>Sont impliqués : Unistra, Inserm, CNRS, Ensas, Engées, INSA Strasbourg, les Hôpitaux universitaires de Strasbourg, l'Eurométropole de Strasbourg et la région Grand Est</i>